

## SAINT-Louis AGGLOMERATION

### Délibération du Conseil de Communauté

#### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 51  
Membres absents : 27  
Procurations : 10

Date de convocation : 11/12/2025  
Date de transmission : 23/12/2025  
Date de mise en ligne : 24/12/2025

#### Séance du 17 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONC E Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KASTLER André, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SFEIR Lola, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

### 3<sup>ème</sup> QUESTION

#### **Approbation du montant définitif des attributions de compensation pour 2025** (DELIBERATION n°2025-201)

En application des dispositions de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, la Communauté d'Agglomération verse à chaque commune membre une attribution de compensation annuelle qui ne peut être indexée.

Les attributions de compensation permettent de maintenir les équilibres budgétaires de la Communauté d'Agglomération et des communes membres lorsqu'il y a transfert de charges à la suite de transfert de compétences dans le cadre du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique. C'est une dépense obligatoire pour Saint-Louis Agglomération.

Aucun nouveau transfert de compétence n'ayant été mis en œuvre en 2025, il n'y a pas eu de nouveau transfert de charges imputables sur le Budget Principal.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté de fixer le montant définitif des attributions de compensation pour 2025 à 24 378 491 €.

La répartition de ce montant entre les communes membres de Saint-Louis Agglomération est reprise dans le tableau joint en annexe de la présente délibération

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté d'approuver le montant définitif des attributions de compensation pour l'année 2025, tel qu'annexé à la présente délibération.

#### **Après délibération, le Conseil de Communauté**

- approuve à l'unanimité cette proposition.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

